

partir du chemin d'Aylmer, à Val-Tétréau, situé en bordure de la rivière Outaouais. Une fois achevée, cette pittoresque promenade aura 45 milles de longueur et traversera le parc Gatineau.

A Hull, des améliorations ont été apportées au parc, en bordure de la rivière, mais le principal ouvrage de cette nature entrepris par la Commission a été l'aménagement de 170 acres, au parc Hog's-Back, sur la rivière et le canal Rideau, dans la partie sud d'Ottawa.

*Le parc Gatineau.*—Le parc Gatineau fait partie intégrante du plan de la capitale nationale. Il est situé au nord et à l'ouest de Hull, dans les Laurentides, cette région montagneuse et remplie de lacs. Dès 1937, la Commission du district fédéral a commencé à faire l'acquisition de terrains pour ce parc. Sur les 75,000 acres qu'elle projette d'aménager, il y a en a 50,000 qui étaient déjà achetées en 1955. Le parc devient de plus en plus populaire puisqu'il constitue un centre de sports d'hiver et d'été, situé aux environs de la capitale. On y trouve des plages, des sentiers où faire des promenades à pied, des endroits de camping et propices aux remorques et aussi aux campements pour les jeunes. Il offre également des facilités à ceux qui veulent faire des pique-niques. On peut aussi y faire du canotage et de la pêche tout autant que du ski. Dans la partie du parc située à Kingsmere se trouve le domaine Mackenzie-King, d'une étendue de 600 acres et légué au pays par le feu premier ministre. Le domaine est reconnu pour ses ruines reconstituées de façon pittoresque. La Commission se propose d'aménager le parc de manière à conserver la beauté naturelle de la région.

*Projets de construction d'édifices fédéraux.*—Afin de réaliser le projet de décentralisation des immeubles administratifs, lorsque la chose est possible, comme moyen de décongestionner le centre de la ville et de permettre aux employés de l'État de demeurer à proximité de leurs bureaux, dans des quartiers résidentiels, tout autant qu'en raison de la défense civile, le gouvernement a acquis ou réservé de grands emplacements, dans tous les coins de la capitale, et les terrains qui sont maintenant disponibles vont satisfaire aux besoins de construction du gouvernement fédéral aussi bien qu'on puisse prévoir. Comme l'exige la loi, la Commission du district fédéral a approuvé et, en certains cas, coordonné l'aménagement d'une douzaine d'emplacements importants; elle a aussi approuvé les plans d'architectes d'environ 150 bâtiments construits par le gouvernement fédéral. Quelques-uns de ces emplacements, tel celui où se trouve le nouvel immeuble du département des impressions et de la papeterie publiques, à Hull, ne comptent qu'une seule construction d'importance. D'autres, au contraire, comme c'est le cas à Tunney's Pasture, du côté ouest de la ville d'Ottawa, comptent plusieurs édifices destinés à abriter divers services administratifs.

Parmi les départements, services ou compagnies de la Couronne qui ont déménagé ou sont appelés à déménager d'ici deux ou trois ans, sont le ministère des Travaux publics, le Département des impressions et de la papeterie publiques, le Bureau fédéral de la statistique, le ministère des Affaires des anciens combattants, des services du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, le Conseil national de recherches, le Conseil de recherches pour la défense, l'Établissement aéronautique national, l'exploitation des aéroports du ministère des Transports et le C.A.R.C., le ministère des Mines et Relevés techniques, le ministère des Postes, le ministère de l'Agriculture, *Atomic Energy of Canada*. Le ministère le plus important à déménager est celui de la Défense nationale, actuellement logé dans les édifices temporaires construits pendant la guerre et situés au square Cartier, au centre de la ville. C'est à cet endroit que sera élevé l'édifice permanent de la Galerie nationale, en bordure du parc de la Confédération, du côté sud, une fois déménagés les bureaux de la Défense nationale. Dans l'intervalle, la Galerie nationale sera installée temporairement dans une construction à double fin, du côté ouest du parc. Un nouvel édifice destiné à une institution nouvelle, la Bibliothèque nationale, sera construit rue Wellington, au centre de la ville, dominant la rivière Outaouais.

Le plan directeur envisage aussi l'emplacement et la construction d'un auditorium national, l'aménagement d'un jardin zoologique et d'un jardin botanique, d'un centre national sportif et d'un nouveau Musée national.